



Réunion exceptionnelle du Bureau le 16 avril 2019

Présents : Etienne Taillieu, Jo Mora, Geneviève Danré.

Cette réunion en comité restreint fait suite à la proposition de l'Omnisports de participer à la prise en charge de matériel pour les associations.

Comme nous n'avons pas de matériel commun, le président a demandé à ce que ce soit du matériel individuel acheté habituellement par les cyclos et l'Omnisports a accepté d'allouer une somme maxi de 350 euros au club Cyclo-VTT. Cette somme sera versée au club sur présentation de factures.

Il a été décidé de proposer des vêtements cyclistes, des pneus et des chambres à air. Le secrétaire proposera à chaque adhérent la liste des produits et chacun donnera sa commande. Chaque licencié sera crédité de la somme de 15 euros, le dépassement éventuel restant à sa charge. Le secrétaire contactera la société Colomb pour les vêtements et Caychac-Cycles pour les pneus et chambres à air. Le matériel sera acheté par le club et les factures établies par les fournisseurs au nom du club Cyclo-VTT.

Il a été décidé de constituer pour le club un petit stock de 11 chambres à air. Sur ce stock il a été convenu de donner une chambre à air aux 5 participants à l'Ariègeoise.

Préparé par Jo Mora